



PLAN D'ACCES 2020



Par route ou autoroute

- de Paris - 205 km - 2 h 00 (A11)
- de Rouen - 210 km - 2 h 15 (A 28)
- de Nantes - 183 km - 1 h 40 (A11)
- de Rennes - 161 km - 1 h 35 (A81, E50)
- de Caen - 160 km - 2 h (A88, A28)
- de Tours - 102 km - 1 h 30 (A28)
- de Alençon - 53 km - 40 min
- de Bordeaux - 425 km - 4 h 20 (A28, A10)

Gratuité des péages accordée aux motos (classe 5) valable du vendredi 14 avril à 10 heures au lundi 17 avril à 10 heures, sur les autoroutes suivantes :

Autoroute A11 : entre le péage de Saint-Arnoult et Le Mans, entre Angers et Le Mans, et entre Angers et Nantes ;

Autoroute A81 : entre Le Mans et La Gravelle (Vitré) ;

Autoroute A85 : entre Angers et Restigné ;

Autoroute A28 : entre Saint-Christophe-sur-le-Nais et Le Mans et entre Alençon et Le Mans.



Sens de circulation

Accueil N°2
Camping CMCAS
MAISON BLANCHE



Accueil N°1
Remise des billets
PARKING BLEU SUD

